

Rôle de médiation d'une coopérative agricole dans la construction d'un circuit agroalimentaire territorialisé

Sandrine Fournié

Attachée Temporaire d'Enseignement et de Recherche

ISTHIA - Institut Supérieur du Tourisme, de l'Hôtellerie et de l'Alimentation, Université
Toulouse Jean Jaurès

CERTOP – CNRS Centre d'Etude et de Recherche Travail Organisation Pouvoir

Sandrine.fourniel@univ-tlse2.fr

Mots-clés

Système agroalimentaire, proximité, intermédiaire, réseau, développement agricole et rural, innovation

JEL : A12 – D20 – O13 – P13 – R12

Résumé

Les systèmes alimentaires sont en recomposition permanente. Les dynamiques de sédentarisation, urbanisation, hybridation, adaptation, modernisation, industrialisation, localisation, territorialisation sont des phénomènes amènent les pratiques et les organisations alimentaires à évoluer.

Cet article s'intéresse aux dynamiques récentes qui activent les concepts de proximité, de local, de territoire. Ces notions (ré)apparaissent dans un contexte de remise en question des systèmes agroindustriels dominants en recherchant une alternative plus durable. A partir de l'étude fine des dynamiques alimentaires d'un territoire rural, nous proposons de croiser une approche sociotechnique et une approche relationnelle pour comprendre le fonctionnement des circuits alimentaires en transition. Nous nous intéressons aux processus qui ont permis la construction d'un nouveau système agroalimentaire, hybride, organisé territorialement par la reconfiguration du réseau d'acteurs. Nous nous interrogeons sur le rôle déterminant des intermédiaires, humains et non-humains dans ces dynamiques et dans le fonctionnement de ces systèmes socioéconomiques.

Introduction générale

Les pratiques, les organisations, les systèmes agroalimentaires ou plus largement « *La manière dont les hommes s'organisent dans l'espace et dans le temps, pour obtenir et consommer leur nourriture* » (Malassis 1993) évoluent en permanence au gré de l'évolution des techniques, des contraintes, des cultures, des migrations. L'industrialisation des systèmes qui s'est opérée ces derniers siècles a accompagné le mouvement d'urbanisation, a profité d'importants progrès techniques en lien avec une spécialisation des métiers et un allongement des filières. Avec l'émergence de nouveaux enjeux de développement, ce modèle est remis en question au profit d'un retour à des systèmes moins distants a priori plus durables. Or cette durabilité et les enjeux auxquels elle doit répondre, tout objectifs qu'ils tentent d'être, sont à situer dans un contexte spatio-temporel spécifiques. Nous préférons ainsi aborder la durabilité des systèmes agroalimentaires au regard de leur capacité d'adaptation et d'intégration de nouveaux enjeux. Nous nous intéressons plus précisément au rôle que des acteurs intermédiaires telles que les coopératives agricoles peuvent jouer sur les processus de changement et d'innovation. Dans une approche interactionniste, que nous présenterons en première partie, nous avons étudié la construction d'un nouveau système agroalimentaire hybride s'appuyant sur différentes proximités pour réduire les distances socioéconomique entre les acteurs du système (partie 2). Nous retracerons dans la troisième partie le processus sociotechnique d'innovation de ce cas concret pionnier, au sein duquel des acteurs intermédiaires, détiennent un rôle stratégique. Au-delà de cette expérience, nous faisons l'hypothèse que ces acteurs définis en creux : « intermédiaires entre », mais ayant des caractéristiques résiliantes spécifiques, ont un rôle important dans le fonctionnement des systèmes agroalimentaires, les dynamiques collectives et les processus de changement et d'innovation (partie 4).

1. Approche interactionniste des systèmes agroalimentaires

Si les courants fonctionnels ou catégoriels permettent de décrire les caractéristiques d'une entité sociale (individu, organisation ou monde), ils se heurtent à la difficulté de comprendre précisément la manière dont ces entités se construisent et évoluent. Dans le prolongement des approches stratégiques, les approches interactionnistes s'intéressent non plus aux attributs des acteurs mais à leurs relations et à leurs positions dans un système d'action. Qu'elles trouvent leurs origines dans les sciences des techniques ou dans la sociologie relationnelle, elles développent un cadre théorique et analytique qui permet, entre autres, d'appréhender l'évolution des liens et des configurations sociales qui contraignent et rendent possible l'évolution des entités sociales et de leur réseau d'action.

D'abord marginales ou alternatives, les initiatives s'inscrivant dans une dynamique de relocalisation des systèmes agroalimentaires foisonnent, traduisant notamment une remise en cause des modèles productifs (Esnouf, Russel, et Bricas 2011) et des pratiques alimentaires (Dubuisson-Quellier et Lamine 2003). L'exercice du ALIne, qui a mobilisé plus d'une centaine d'experts, propose une analyse des travaux menés sur la durabilité de l'alimentation (Esnouf, Russel, et Bricas 2011). Colonna et al. (2011) y définissent le Système Alimentaire (SA) comme un « *réseau interdépendant d'acteurs* » (p.68), « *un système complexe constitué d'opérations*

de production et de transformation, et d'hommes intervenant fortement sur l'ensemble» (p.72). Le modèle dominant, agro-industriel, est aujourd'hui largement contesté dans une perspective de durabilité au profit de modèles basés sur la proximité (Rastoin et Gherzi 2010). Cependant l'analyse croisée proposée par Colonna et al. (2011) concluent à des apports et des limites différenciés pour chaque modèle. De plus, ces modèles constituent des idéaux types et la réalité du terrain montre que la plupart du temps, différentes formes d'organisations des circuits agroalimentaires sont mobilisés par les acteurs. Ainsi, ces auteurs invitent à appréhender la durabilité des systèmes alimentaires au travers de leurs processus d'interaction, de recombinaison et d'hybridation. Ce sont ces processus que nous avons étudiés au travers d'une analyse croisée, sociotechnique et relationnelle, d'un système alimentaire en transition.

1.1. Une approche théorique croisée

Nous considérons les systèmes alimentaires dans une approche constructiviste et interactionniste comme des réseaux d'acteurs, constitués d'individus, d'organisations dans lesquels des objets techniques, « non-humains » tels que les marques, les logos, les expertises, les magasins occupent une position et prennent un rôle. Nous croisons les cadres de la Théorie de l'Acteur Réseau (ANT, Actor-Network Theory) développée par Michel Callon (Callon 1986, Callon, Lascoumes et Barthe 2001, Akrich, Callon et Latour 2006) avec la sociologie des réseaux sociaux (SNA Social Network Analysis) développée en sociologie économique outre atlantique et notamment portée en France par A. Degenne et M. Forsé (1994) et E. Lazega (1994). Cette interdisciplinarité nous permet d'étudier d'une part les processus sociotechniques qui sous-tendent les dynamiques des systèmes agroalimentaires et d'autre part leurs configurations sociales. Bien qu'issues de paradigmes différents (notamment sur la question des places et rôles des non-humains) ces deux approches permettent de saisir les processus sociaux d'adaptation et d'innovation des systèmes alimentaires. Dans la perspective de développement qui était la nôtre, elles participent à la compréhension des leviers et des freins au changement.

Michel Callon (1986) décrit le processus d'innovation comme une dynamique faisant converger un nombre suffisant d'acteurs pour créer un nouveau réseau sociotechnique capable de remplacer les anciens. L'art de sceller de nouvelles *alliances* (Akrich, Callon, et Latour, s. d.), à même de surmonter les controverses et les épreuves (Akrich, Callon et Latour 2006), d'« *agir dans un monde incertain* » (Callon, Lascoumes et Barthe 2001), peut se lire au travers de différentes étapes. La *problématisation* consiste à formuler les problèmes ou les enjeux communs de manière à faire consensus entre les acteurs. Elle doit permettre d'*intéresser* les acteurs à la dynamique. L'*enrôlement des acteurs*, considéré comme un intéressement réussi, fait état de l'intégration active des acteurs (ou de leurs *porte-paroles*) dans le réseau sociotechnique au sein duquel ils sont *traduits*, reconnus dans un rôle et une identité. Enfin, l'*élargissement du réseau* rend compte de la mobilisation d'acteurs plus éloignés qui participent à consolider le réseau et à le faire vivre au-delà de ses frontières, dans un contexte plus large. Le *degré d'irréversibilité* (Callon 1991) rend compte de la solidité du réseau sociotechnique, de son institutionnalisation (dans des contrats, des normes, des valeurs) qui rendent sa reconfiguration plus difficile.

L'analyse structurale des réseaux s'intéresse aux interactions et aux relations que tissent les entités sociales au sein d'une organisation, d'un système social ou d'une dynamique. Elle propose de saisir les comportements et les pratiques des acteurs en fonction de leur position sociale (leur profil relationnel ou réseau égocentré - Degenne et Lemel 2006, Forsé 2003) et de caractériser les systèmes sociaux en fonction de leur structure. De nombreux concepts ont été

développés pour décrire les configurations ayant un impact significatif sur les acteurs ou les systèmes. Le *degré* d'un chaîne sociale correspond au nombre de relations par lesquelles une information (ou un produit alimentaire dans notre cas) doit passer pour atteindre son destinataire final. La notion d'*encastrement relationnel*, inspiré de l'encastrement social développé par Granovetter et déclinable sous différentes formes (Le Velly 2002), fait état du rôle des relations extra-systémiques des acteurs sur le système. Les *intermédiaires* correspondent aux entités qui sont positionnés entre d'autres entités ou groupes non liés. Pont, courtier, portier : la position est stratégique et offre aux intermédiaires la possibilité de prendre une position d'entremetteur. *Le trou ou vide structural* correspond à cet espace laissé libre, sans lien entre des entités et qui constituent une opportunité pour les entrepreneurs (Mercklé 2011, Burt 1995) cherchant une place dans la chaîne des valeurs. La *pluri-appartenance* fait référence à une entité qui entretient des relations avec des mondes sociaux distincts, à un *encastrement* dans différents réseaux. Dans le prolongement, nous parlons de *multiplicité* lorsque cette appartenance se matérialise à différentes échelles sociales (micro, mezo, macro et/ou meta). Nous empruntons la notion de *pluralité* à B. Lahire (Lahire 2007) pour caractériser une entité ou un système social hétérogène au sein desquels cohabitent, plus ou moins bien, différents mondes sociaux. Nous réservons le terme d'*hybride* aux acteurs pluriels qui parviennent à faire converger, à amalgamer leurs différents réseaux d'appartenance.

1.2. A partir de l'étude fine d'un cas concret

D'un point de vue empirique, notre travail de recherche mené dans le cadre d'une thèse Cifre, s'est appuyé sur l'étude fine de l'expérience d'une coopérative agricole. Intervenant historiquement dans l'approvisionnement agricole, elle a progressivement diversifié ses activités et développé un système alimentaire territorialisé pour commercialiser localement les produits de ses adhérents.

Le recueil de données s'est réalisé en immersion au sein de la coopérative, pour saisir au plus près, dans le temps et dans leurs complexités, les processus sociaux en cours (Fournié 2012). Cette démarche s'inscrit dans le prolongement des Sciences du Développement rural et agricole notamment porté par l'INRA et le Cirad (Bonnassieu et Triboulet 2012, Faure 2012.). Cette expérience du chercheur, lui-même acteur intermédiaire dans le système alimentaire, fera l'objet d'un article consacré. Le matériau empirique a été, de fait, composite. S'appuyant entre autres sur des observations, des entretiens ciblés, des documents, des discours, des analyses situées, les données sont elles-mêmes de différentes natures amenant des analyses qualitatives et quantitatives. La construction et l'ajustement des problématiques, à même de répondre à la fois au cadre d'analyse des acteurs de terrain et à celui de la recherche répond au processus itératif de formulation, reformulation inhérent à la recherche-action (Darré 1997). Cette position épistémologique et la volonté de saisir la réalité humaine dans sa complexité nous ont également amenés à dépasser certains clivages théoriques et disciplinaires et à croiser différents cadres d'analyse (Cornu 2013, Comélieu 2013 et Faure 2012). Nous avons ainsi mobilisé les cadres de l'ANT et la SNA, et nous sommes autorisés des emprunts à la sociologie de l'action organisée et à la sociologie économique

Le choix d'une monographie est également justifié par l'objectif de parvenir à tracer le processus sociotechnique et constituer des réseaux complets, ou au moins suffisants, pour en tirer une analyse fiable. Le parcours d'autres études de cas nous a permis de valider le cadre d'analyse et d'en conforter les conclusions.

2. Distances et proximités d'un système agroalimentaire territorialisé

La notion de proximité est développée au travers de nombreux travaux qui s'intéressent à l'espace physique et à son impact sur les activités humaines, notamment économiques. A côté de ces approches économiques, géographiques ou gestionnaires, le regard sociologique apporte un regard complémentaire permettant de décrire (voire d'évaluer) cette proximité (et donc la « distance ») entre acteurs qui interagissent au sein d'un système ou d'une dynamique sociale.

Colonna et al. (2011, p. 71) distinguent différents systèmes alimentaires (SA) en fonction de variables structurelles (proximité géographique ; nombre d'intermédiaires...), institutionnelles (organisation du travail : familiale, salariée, artisanale, industrielle ; cadre d'échanges ; interventions publiques...) et cognitives (qualités, conventions...). *Le SA domestique* répond au modèle de subsistance où la consommation est très proche de la production, sans ou avec peu d'intermédiaires et dans le cadre d'échanges non ou partiellement marchands. Il correspond au système le plus ancien dans lequel la majorité des opérations de production et de transformation se réalisent à l'échelle du foyer. *Le SA de proximité*, présent sur l'ensemble de la planète se caractérise par un faible nombre d'intermédiaire. La proximité géographique entre producteurs et consommateurs permet des modalités de fonctionnement autonomes, avec peu de médiations extérieures (de type certifications ou labels). C'est le modèle qui se (re)développe depuis quelques années dans les pays du nord avec notamment l'implication des consommateurs et/ou des collectivités. *Le SA vivrier territorial* est un peu plus structuré, équipé pour stocker et transporter les produits en de moyennes distances. Les acteurs commencent à être spécialisés mais s'appuient sur des régulations autonomes plus que de contrôle. Enfin, le système le plus récent, en développement depuis la révolution industrielle et la modernisation agricole est le *SA agro-industriel*. Tertiarié, spécialisé, financiarisé, ce modèle répond à l'économie de marché et s'inscrit dans une stratégie de production de masse et de maximisation des profits. Il compte de nombreux intermédiaires depuis la production jusqu'au mangeur final. Il est également le modèle dominant, représentant 40 à 45 % de l'alimentation mondiale dans les années 2000 (ibid), avec une estimation de 75% des ventes du marché alimentaire en France en 2004, et une croissance rapide dans les pays émergents d'Amérique Latine ou d'Asie du sud-est où il atteint 50% du commerce de vente de détail réalisés par les magasins de grandes surfaces (Rastoin 2006). Aux côtés de ces quatre SA, cohabitent les SA qui s'organisent dans une logique de différenciation qualitative : les *SA de type patrimonial, naturaliste, éthique ou religieux*. Entre les deux extrêmes que sont le modèle domestique et le modèle agroindustriel il est donc possible de définir une échelle de mesure, de distance marchande entre la production et l'alimentation à partir du nombre d'intermédiaires économiques qui interviennent dans la chaîne alimentaire.

Colonna et al. (2011) questionnent la durabilité de ces différents systèmes alimentaires et en tirent un bilan contrasté. L'enjeu scientifique repose selon eux sur l'analyse des transformations, de la co-évolution des différents systèmes vers plus de durabilité. De ce point de vue, le système agroalimentaire que nous avons étudié est un bon exemple d'interaction, de recombinaison et d'hybridation.

2.1. Émergence d'un système agroalimentaire hybride

En 2010, la notion de proximité apparaît dans des travaux scientifiques sur l'économie de proximité (Rallet et Torre 1995, 2004) et l'économie régionale (Pecqueur et Zimmerman 2004). Pour les acteurs agricoles, les circuits agroalimentaires sont organisés par métiers (ou production) sous forme de filières, longues pour la plupart et courtes à la marge. Les circuits courts viennent d'obtenir une définition officielle (Barnier 2009). Dans un territoire rural de moyenne montagne, les acteurs d'une coopérative agricole prennent acte de la difficulté de l'agriculture locale à rester compétitive dans une économie de marché : « *il y aura toujours quelqu'un pour produire moins cher* » témoigne le directeur. Ils cherchent d'autres voies de développement pour l'entreprise et diversifient ses activités, notamment par la commercialisation des produits du territoire, notamment des élevages de ses adhérents.

Les protagonistes de la coopérative positionnent alors leur initiative « en creux », en démarcation avec les autres systèmes : ni filière conventionnelle, ni circuit-court ; entre un modèle agroindustriel jugé trop orienté par les marchés et des circuits courts, jugés trop individuels. Un des premiers travaux de notre recherche a été de définir et de caractériser cette troisième voie, intermédiaire, sous le nom de *circuits territorialisés*, la dimension territoriale y étant fondamentale (Fournié 2012). Ce modèle n'a pas émergé ex nihilo, il résulte de l'hybridation des modèles des circuits courts et des circuits conventionnels. D'un côté le système agroalimentaire mis en place remet en question le modèle standardisé et répond à la volonté de (ré)activer les relations entre production et consommation. De l'autre, il se rapproche du modèle agroindustriel dans le sens où il s'appuie sur des analyses « marché » d'offre et de demande et autorise la présence de certains intermédiaires dont il reconnaît l'utilité (Figure 1 et Tableau 1).

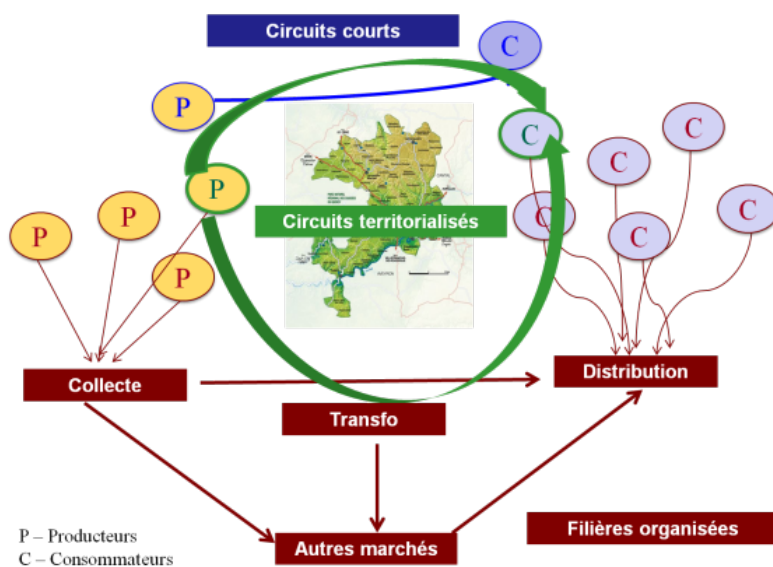


Figure 1. Schéma des circuits territorialisés, présenté dans Fournié 2012

Modèle	Conventionnel agroindustriel	Territorialisé	Circuits courts
Stratégie dominante	Prix	Valorisation territoriale	Relation directe
Type de production	Standardisé	Localisé, spécifique	Diversifié
Organisation	Marché - Macrosociale	Collectif - Mezosociale	Individu - Microsociale
Convention	Marchande Industrielle	Marchande, Civique	Marchande, Domestique
Compétences	Professionnelles, formelles	Professionnelles, localisées	Polyvalence, usagère
Intermédiaires	Nombreux, anonymes	Limités, identifiés	Aucun ou un
Réseaux	Professionnels, entre pairs	Réticulaires, multi-acteurs	Personnels

Tableau 1. Modèle territorialisé hybride des modèles agroindustriel et circuits courts, d'après Fournié 2012

Ce positionnement stratégique hybride, est également révélé dans l'approche gestionnaire d'Assens (2013). Cependant, il est également visible, comme nous le verrons plus loin, par l'analyse de la configuration du réseau interne de l'organisation coopérative et de son profil relationnel.

2.2. Combinant différentes proximités pour combler les distances des acteurs

Pour constituer un accord marchand, il est nécessaire que les acteurs aient un minimum de compréhension et de coordination communes. Ils sont ainsi amenés à mobiliser différents entités intermédiaires : des individus, des organisations, mais aussi des objets techniques et des dispositifs (monnaie, boutique, contrat, emballage, marques, labels...). Plus la distance est grande, plus le continuum de traductions de médiations doit être assez solide pour diminuer l'incertitude et soutenir l'échange (Cochoy 2002, Karpik 2010).

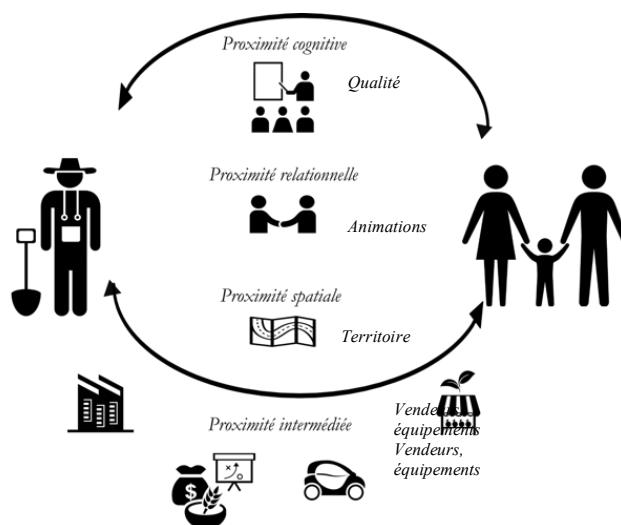
Dans le modèle agroindustriel, de consommation de masse, un grand nombre d'acteurs interviennent pour permettre les échanges distants. Cependant, leur volatilité et leur pluralité font que les dispositifs de médiations sont plus ou moins désajustés et souvent polyphoniques (Dubuisson-Quellier 2003 et 2010). Dans les systèmes alimentaires localisés, les échanges marchands sont facilités par la proximité spatiale et organisationnelle des acteurs (Rallet et Torre 1995 et 2004; Gilly et Torre 2000; Pecqueur et Zimmerman 2004). Dans l'expérience de la coopérative, nous pouvons observer que la construction du nouveau système alimentaire s'est

appuyé sur le renforcement de différentes proximités au sens développé à Bouba Olga et Grossetti (2008).

La « *proximité spatiale* » a été le principe initial autour duquel se sont agrégés les acteurs du circuit puisqu'il s'agissait de commercialiser et valoriser les produits du territoire auprès des habitants et des résidents locaux. Cependant, cette proximité spatiale s'est accompagnée de la construction progressive d'une « *proximité cognitive* » autour d'un cadre qualitatif partagé. Ce cadre de référence a été progressivement négocié entre les différents acteurs pour parvenir un compromis entre les attentes des consommateurs et les capacités de production du territoire. Une attention particulière a été portée sur la « *proximité relationnelle* », par l'entremise d'animations et de différents espaces de rencontre entre producteurs, consommateurs et salariés. Enfin, la dynamique mobilise également de nombreux intermédiaires techniques et dispositifs marchands : magasins, photographies, marque etc. et s'appuie sur des médiateurs humains, notamment les salariés vendeurs qui connaissent les fournisseurs et rencontrent les clients au quotidien. Ces médiations permettent de faire le lien, de combler la distance entre les maillons de la chaîne et constituent ce que Bouba Olga et Grossetti définissent sous la notion oxymore de « *proximité de médiation* ». Elles ont également accompagné le processus collectif de changement en renforçant les nouvelles alliances au sein du réseau sociotechnique en construction.

Les proximités relationnelle et cognitive constituent pour nous les deux principales composantes permettant d'appréhender les *distance / proximité sociale* entre deux entités. La proximité relationnelle peut se lire par la fréquence, la qualité des interactions, longueur des chaînes et autres indicateurs développés dans la SNA ; et la proximité cognitive fait références aux conventions, cadres de référence commun, valeurs, pratiques... Plus la distance sociale est grande, plus elle nécessite des médiateurs, intermédiaires et traducteurs pour être comblée et permettre aux informations et aux produits de se déplacer dans la chaîne. En ce sens l'analyse des réseaux est particulièrement pertinente lorsqu'elle est combinée avec une analyse compréhensive et dynamique des médiations, des traductions telle que la propose la théorie de l'Acteur-Réseau.

Figure 2. Renforcement des proximités (d'après Fournié 2016)



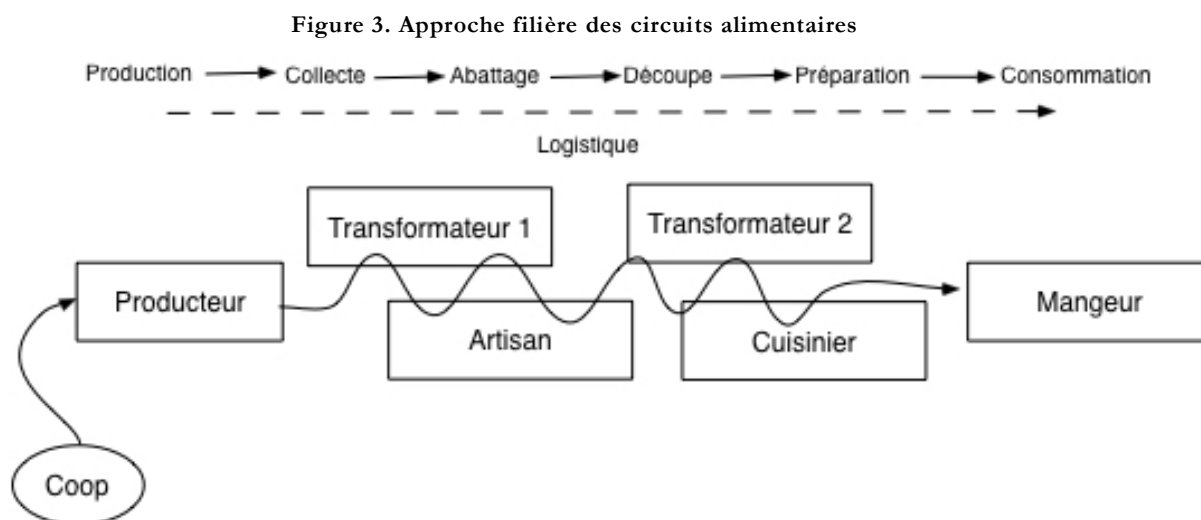
3. Reconfiguration d'un système agroalimentaire

Considérant les systèmes agroalimentaires comme des réseaux d'acteurs et cherchant à saisir finement la manière dont les proximités se sont renforcées nous avons porté notre recherche sur le cas précis de la reconfiguration du circuit boucher bovin viande. Parce qu'elle mobilise des acteurs et des outils divers et spécifiques, cette reconfiguration constitue une bonne illustration pour appréhender la construction et l'évolution d'un système agroalimentaire.

3.1. Approche réseau d'un système agroalimentaire

Qu'ils soient courts ou longs, les circuits bovin viande impliquent différentes opérations techniques (Figure 3). Dans le cas des filières organisées, les acteurs sont généralement spécialisés dans une opération. Dans celui des circuits courts, les acteurs sont polyvalents, en charge d'une, plusieurs, voire de toutes les opérations. Sont considérés comme intermédiaires marchands les propriétaires du produit, c'est à dire qui font acte formel d'achat/vente.

Cette approche met dans l'ombre certains acteurs, qui interviennent en tant que prestataires (abattage par exemple), salariés ou encore des personnes en charge des achats et des préparations alimentaires au sein des foyers. Ces acteurs participent directement aux opérations techniques, aux transformations du produit, ils ont un rôle (au sens de Callon), mais ne sont pas comptés comme intermédiaire. Ainsi, au sein du système alimentaire, à côté des acteurs reconnus interviennent des acteurs invisibles mais qu'il est important d'intégrer dans l'analyse systémique.



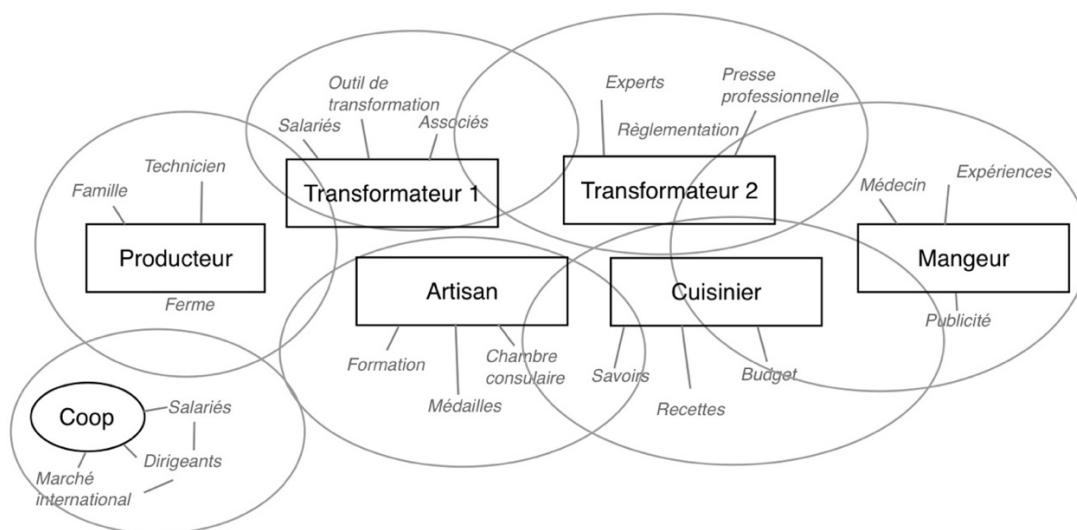
La plupart des analyses s'intéressent au cœur du réseau, aux acteurs intervenant directement dans la transformation technique du produit. Ils constituent pour nous les acteurs primaires (de degré 1). Cependant la sociologie des réseaux montre que les pratiques et le comportement des acteurs se co-construisent avec leur réseau relationnel et leur position au sein de ce réseau (Degenne et Lemel 2006). Les acteurs primaires sont ainsi encadrés dans des réseaux secondaires (de degré 2) constitué de prescripteurs, experts, médias, médecins, législateurs, parents et autres acteurs qui n'interviennent pas directement dans le circuit alimentaire mais qui l'influencent en influant les acteurs primaires. Leur nombre peut être exponentiel à celui des acteurs primaires

La sociologie de l'innovation développée par Michel Callon (2006) met en évidence le rôle des objets techniques, des acteurs non-humains dans réseaux qui sous-tendent les processus sociaux d'innovation ou de production de connaissances. Pour lui, *"Agir, ce n'est pas nécessairement former des intentions et les suivre, agir c'est fabriquer des différences inattendues"* (Callon et Ferrary 2006 p. 40) et il convient de tenir compte de l'ensemble des éléments qui agissent sur les dynamiques sociales dont la plupart développent un réseau hybride. Aux acteurs humains s'ajoutent ainsi des objets techniques : matériel, véhicules, logos, fiches recettes, spots publicitaires qui interviennent dans le réseau.

Acteurs et intermédiaires marchands, acteurs reconnus et invisibles, primaires et secondaires, humains et non-humains, individuels et collectifs du système alimentaire bovin viande constituent ainsi un réseau dont les frontières s'élargissent (Figure 4). Des mondes sociaux peuvent déjà se dessiner et pourraient être explorés en prolongeant l'analyse d'un ou de deux degrés supplémentaires. Sans aller jusque-là, et même s'il est difficile, voire impossible de faire l'exhaustivité des acteurs et de leurs relations, l'approche sociotechnique de degré 2 (c'est à dire des réseaux secondaires) permet de saisir la dynamique d'un système. Elle permet d'analyser la configuration du système alimentaire dans sa complexité et d'en caractériser les grandes modalités de fonctionnement, de la même façon qu'elle permet d'accéder aux pratiques et représentations des acteurs par l'analyse de leur position.

Dans une perspective de changement, la capacité d'un acteur à évoluer peut se déterminer en grande partie au regard de son réseau relationnel, de ses alliances. Si ces derniers sont compatibles avec l'innovation, il sera plus facile à l'acteur d'y adhérer ; à défaut l'acteur devra rompre ou faire évoluer ces relations, l'innovation est socialement plus couteuse. De ce point de vue, l'ANT et la SNA peuvent se rejoindre sous le concept d'« intéressement encadré » : l'analyse des réseaux secondaires (de degré 2) permet de révéler l'« acceptabilité sociale » du changement par un acteur (Fournié 2016).

Figure 4. Approche des systèmes alimentaires par les réseaux sociotechniques



3.2 Innovation par reconfiguration du système agroalimentaire

3.2.1. Origine du projet : problématisation et intéressements des acteurs initiaux

C'est donc dans une approche sociotechnique et relationnelle que nous avons étudié la construction du système alimentaire territorialisé. Après avoir ouvert un rayon de produits locaux au sein de ses magasins grand public (jardinerie, bricolage), la question de la vente de produits issus des élevages du territoire a rapidement été posée par certains administrateurs. Mais, à l'inverse des produits d'épicerie, les produits bouchers nécessitent du matériel et des compétences spécifiques, c'est à dire un réseau sociotechnique complexe.

Le boucherie ouvre en 2002, dans un contexte marqué par les crises sanitaires (vache folle, fièvre aphteuse) et par un secteur qui se structure à l'échelle nationale, au détriment des outils de transformation locale. Les produits des éleveurs adhérents de la coopérative n'étaient plus commercialisés sur le territoire : *"... Quand on ne pouvait plus consommer ce qu'on produisait... Les abattoirs allaient fermer et les bêtes étaient envoyées on ne sait pas bien où, sans qu'elles reviennent..."*, *"... Et alors la création de la boucherie de Figeac ça fait un moment qu'on le disait... il faut qu'on fasse quelque chose parce que on voyait les abattoirs fermer, les boucheries fermer et on a pris du temps... On a fait des voyages dans d'autres départements et à la sortie de ça on a décidé de faire notre boucherie"* témoignent des administrateurs (Alessandria 2013). L'opportunité est saisie par l'alliance possible avec un artisan boucher qui ferme sa boutique par manque de capacité d'investissements et rompt donc avec son ancien réseau. La coopérative, financièrement plus solide, propose d'investir dans les outils technique et négocie l'embauche du boucher. Coopérative et boucher sont intéressés et enrôlés dans l'innovation.

Cette première alliance s'est accompagnée d'une problématisation plus large autour du développement du territoire, une problématique à même d'intéresser un public plus large, dont les acteurs locaux et notamment les consommateurs. C'est dans cette perspective, vers cet objectif commun, que s'est développé le circuit alimentaire et que sont orientés la plupart des discours, argumentaires, principes qualités et outils marketing mobilisés. En ce sens, le territoire lui-même occupe ici une place d'objet intermédiaire, de médiateur à la cohésion du système agroalimentaire en construction.

3.2.2. Fonctionnement du système et enrôlement des acteurs

Le circuit agroalimentaire mis en place a pour but de commercialiser auprès des habitants du territoire les produits des éleveurs, mais il fonctionne en hybridation avec d'autres circuits, d'autres filières. La majeure partie de la production locale suit un circuit classique, les agriculteurs vendent leurs bêtes auprès de coopératives ou d'entreprises privées qui les collectent et les revendent dans différents secteurs du marché. Une petite partie, 1 à 2 % de la production totale du territoire, est sélectionnée pour la boucherie.

Pour des raisons de compétences et de volonté non-concurrence locale, le choix a été fait de s'allier à la coopérative de collecte déjà implantée sur le territoire et à laquelle la plupart des éleveurs sont également adhérents. Ce sont ses techniciens qui gèrent le ramassage et la sélection des bêtes pour la boucherie. Ces derniers suivent et accompagnent les producteurs (conseils techniques, suivi qualités et labels, planification engraissement...) en fonction des débouchés commerciaux de leur coopérative. Ils sont en relation avec le boucher qui gère de son côté l'approvisionnement de sa boutique. Les critères de qualité (race, localisation, finition...) ont été définis, discutés et ajustés en début d'activité. Le boucher connaît les

producteurs et leur travail, il les a rencontrés, mais il passe par un intermédiaire technique, spécialisé pour gérer, au quotidien, les commandes et l'approvisionnement de la boucherie. Un autre intermédiaire intervient dans la logistique et surtout l'abattage, sous forme de prestation. Ce sont les chauffeurs de cette entreprise qui se rendent sur les exploitations pour matériellement collecter les bêtes et qui livrent ensuite les carcasses à la boucherie. Entre les deux, l'entreprise stocke un temps les produits pour atteindre la maturation attendue par le boucher. C'est au stade suivant que le boucher va transformer le produit, généralement à partir de carcasses entières qu'il lui revient de valoriser : découpe, mise en pièce de vente (rôtis, entrecôtes...). Il doit gérer la conservation, le stockage et la vente. Le choix d'une boucherie traditionnelle a fait consensus, elle garantit des échanges humains et permet au boucher d'être en contact direct avec la clientèle, de conseiller, de proposer des préparations, de donner des recettes et d'avoir le retour de ses clients. La place et le rôle du boucher dans le circuit est assumé et reconnu *"J'étais boucher et je reste un boucher. Je fais mon métier ici et je peux répondre à mes clients, car je connais les produits qu'on vend"; "Ici, c'est pareil que dans une boucherie, on fait notre métier et on le fait comme on le pense" ; "C'est le boucher qui nous coupe la viande pour les grillades, c'est un atout pour nos produit, il sait ce qu'il fait"* (Alessandria 2013).

Nous comptons ainsi au moins deux intermédiaires (trois relations d'achat-vente) entre le producteur et le consommateur : la coopérative de collecte et la boucherie ; auxquels s'ajoute la société d'abattage comme prestataire. Le circuit ne fait donc plus partie des circuits courts, cependant, ses protagonistes insistent sur la dimension symbolique de cette activité et le renforcement des relations entre les producteurs et les consommateurs, de valorisation du lien social comme cela est exprimé au sujet des circuits courts (Chiffolleau 2012). Ainsi, le circuit ne part pas de rien, il fonctionne grâce à des organisations, des compétences et des outils existants. L'innovation ne tient à une dynamique ex nihilo, elle s'appuie sur des acquis, des valeurs, des conventions préalables et déplace les relations, les positions, les rôles, des différents acteurs, c'est une innovation par reconfiguration du réseau. Certes, le nouveau réseau sociotechnique bénéficie de l'intéressement général grandissant pour les produits locaux. Mais localement, il s'agissait d'intégrer les acteurs, de les enrôler c'est à dire leur donner une place, un rôle, une identité dans la dynamique. A défaut, ces derniers auraient été inutiles, ils seraient exclus du réseau ou concurrents et œuvreraient probablement à le déstabiliser.

3.2.3. Place et rôle des acteurs intermédiaires dans le système alimentaire

La coopérative a pris une place de centralité dans le réseau sociotechnique : elle intervient en amont dans le conseil et l'approvisionnement des agriculteurs et en aval dans l'achat, la découpe et la commercialisation des produits bouchers (Figure 5). Dans cette configuration, la majorité des informations passe par elle, lui conférant « le pouvoir » d'orienter la dynamique collective, à condition de ne pas fragiliser ses alliances. Pour le dire autrement, elle a du pouvoir à condition que ses partenaires gardent leur « rôle » dans le réseau, elle a bien une fonction d'intermédiation.

Le schéma du circuit, les modalités d'échanges marchands, les rôles de chaque intervenant ont été discutés, stabilisés et formalisés voire contractualisés par les dirigeants, rendant le réseau sociotechnique plus solide, moins réversible. Cette institutionnalisation mezosociale, nécessaire à l'engagement des organisations, n'écarterait cependant pas l'importance des relations microsociales, entre individus dans la dynamique de changement comme dans la gestion quotidienne.

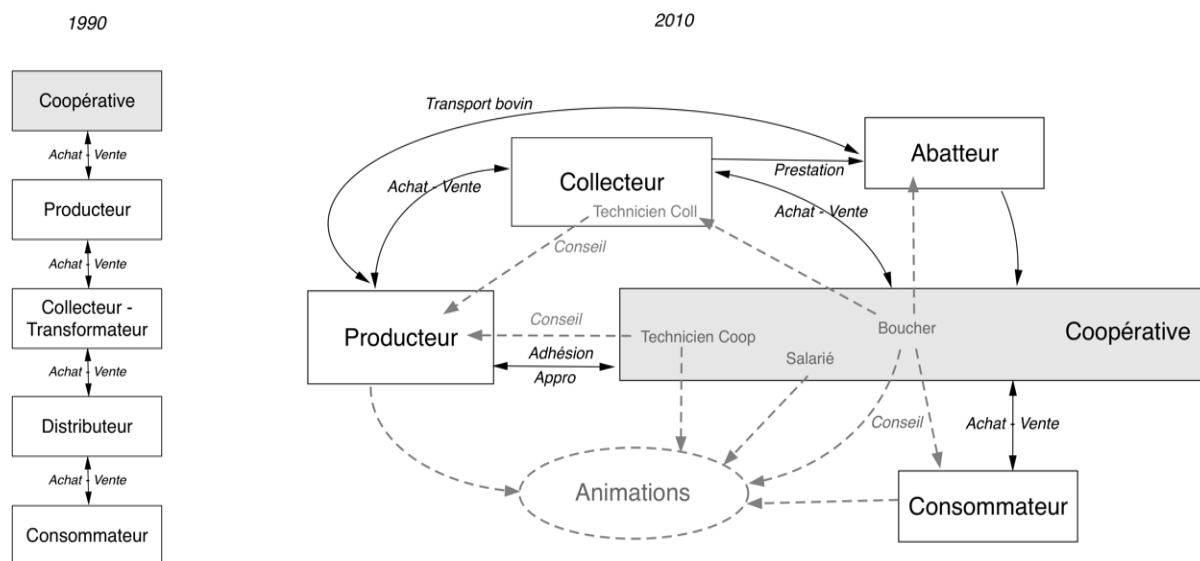


Figure 5. Configuration sociotechnique du circuit boucher

L'origine du projet émane du souhait exprimé par des agriculteurs qui ont une relation particulière avec l'entreprise coopérative puisqu'ils en sont adhérents. En amont, ils sont donc en lien avec les techniciens (Technicien Coop) qui les conseillent dans leurs approvisionnement, leurs conduites culturales, voire leur orientation stratégique. En aval, les producteurs sont en lien avec une autre coopérative de collecte et ses techniciens (Technicien Coll) qui les conseillent plutôt dans leurs conduites d'élevage. Ces derniers gèrent également la collecte en fonction des débouchés et des besoins de leurs clients (dont le boucher).

Le boucher est également en contact avec la société d'abattage pour ajuster si besoin le stockage et les livraisons. Enfin, il est en contact avec « le consommateur », à tout le moins avec la personne en charge des achats alimentaires du foyer. La relation ne se limite pas à de la vente, la rencontre et le conseil sont déterminants dans la relation marchande, dans la construction des connaissances et des compétences des consommateurs indispensables à la bonne valorisation et la bonne utilisation des produits alimentaires (Chabrol et Muchnik 2011). Par profession, le boucher représente une caution qualitative auprès des consommateurs mais aussi des producteurs : *"On connaît les producteurs, on est d'ici. Ça nous rassure sur la qualité de la viande. Et après, les bouchers ici sont sympatiques"* témoigne l'un d'entre eux (Alessandria 2013). Le boucher (et plus largement la boutique et le magasin) est au centre de la relation, de la médiation marchande, il constitue ici un intermédiaire déterminant à la frontière entre ceux qui produisent et ceux qui consomment.

Le boucher n'est cependant pas seul à intervenir à cette frontière, d'autres collègues et apprentis bouchers l'ont rejoint avec le développement de l'activité. La traçabilité est assurée tout au long du circuit. L'origine de la bête, le nom de l'éleveur, sa commune et sa photographie sont affichées dans la boutique. *"Après, si on vend des vaches pour la boucherie de Figeac, c'est le plaisir, parce qu'on a le retour des clients. Ils voient notre nom à la boucherie et ils nous reconnaissent"* témoigne un producteur. Des animations auxquelles les producteurs participent sont organisées, permettant la rencontre des deux maillons extrêmes de la chaîne. Un stand itinérant Grillade, composés d'éleveurs et de salariés de la coopérative (dont des bouchers) propose les produits lors d'événements et de manifestations locales, renforçant ainsi les relations et participant à l'élargissement du réseau d'intéressés.

L'analyse des interactions montre le rôle des relations individuelles dans le circuit alimentaire, elle peut se prolonger à l'ensemble du système alimentaire et dans son évolution. Nous rejoignons ici les analyses de M. Grossetti et J. F. Barthe (Grossetti et Barthe 2008) qui montrent que les relations personnelles sont notamment déterminantes dans les phases d'émergence de l'innovation et d'expérimentation où les acteurs échangent, négocient et ajustent leurs pratiques et leurs relations. L'institutionnalisation, ou processus d'irréversibilité selon Callon, prend forme dans un second temps, une fois que les différentes parties trouvent un accord satisfaisant, afin de stabiliser les engagements sur le long terme et d'enrôler les organisations. Cependant, les relations individuelles restent ici indispensables à la gestion quotidienne et plus largement aux coordinations nécessaires à la dynamique et à la cohésion collective.

4. Intermédiaires : une position stratégique

La figure d'intermédiaire trouve un certain intérêt dans les théories de l'innovation et des transitions (Nay and Smith 2002; Prete 2010; Steyeart et al. 2016; Howells 2006) et elle apparaît dans de nombreuses disciplines mais de manière sporadique : traducteur chez M. Callon, intermédiaire de développement pour J. P. Olivier de Sardan (1995) ou homme pluriel pour B. Lahire (2001). L'étude du processus d'innovation suivi par la coopérative nous a amenés à questionner plus précisément cette place de médiateur et de traducteur qu'elle a prise au sein du système agroalimentaire au regard de sa configuration sociale et de son profil relationnel.

4.1. La coopérative : acteur pluriel et multiplexe

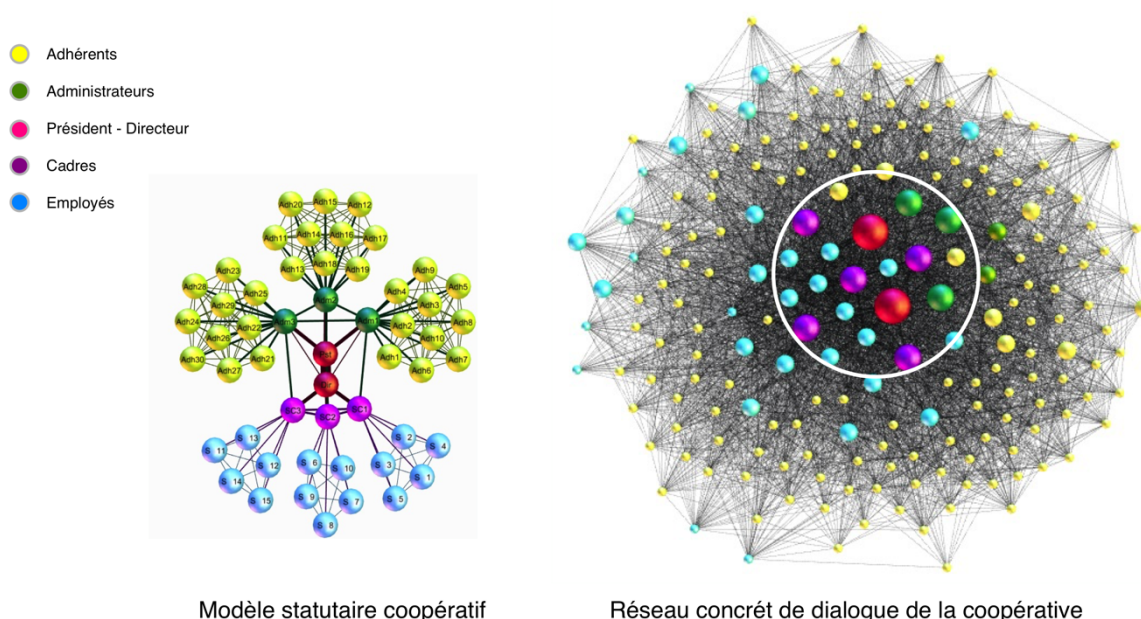
Créée en 1983, la coopérative agricole étudiée avait pour objet initial l'approvisionnement des agriculteurs. Son périmètre géographique d'activité, inscrit dans ses statuts, n'a pas évolué depuis, malgré le mouvement de fusion suivi par la profession. De ce choix assumé, les dirigeants (agriculteurs et salariés) ont orienté le développement de l'entreprise sur une base territoriale, c'est à dire selon une stratégie de diversification des activités et d'affirmation de l'ancrage territorial de l'organisation (Olivier et Fournié 2016). Ce développement a souvent été accompagné d'innovations organisationnelles : société coopérative d'énergie photovoltaïque, association d'acteurs économiques du territoire ou nouveau circuit de valorisation des produits locaux. Notre hypothèse est que cette capacité d'adaptation et d'innovation n'est pas liée aux caractéristiques de l'organisation (de petite taille, en territoire rural etc.) mais bien à sa configuration interne cohésive et à son profil relationnel diversifié.

4.1.1. Une organisation plurielle par nature

Une coopérative agricole est un modèle d'entreprise particulier. Par statut elle est constituée d'agriculteurs adhérents (ou coopérateurs) qui s'associent pour organiser l'approvisionnement, la collecte et/ou les services (conseils, interventions culturelles...) dont ils ont besoin. C'est un modèle démocratique, qui donne une voix à chaque adhérent quel que soit la part qu'il détient dans le capital de la coopérative. Ces sociétaires élisent des représentants qui siègent au conseil d'administration et désignent un président et cet ensemble constitue, en théorie, le pôle décisionnel de l'entreprise. Le sociétariat de la coopérative que nous avons étudiée est relativement diversifié : la grande majorité des agriculteurs du territoire sont adhérents à la coopérative, quelques soient leurs situations économiques ou leurs orientations politiques, même si tous ne sont pas investis dans la vie de l'organisation.

La plupart des coopératives présentent également un pôle opérationnel constitué par l'ensemble des salariés, dirigeants et employés, qui sont mandatés pour organiser les activités de l'entreprise (Modèle statutaire de la Figure 6) ; l'ensemble pouvant également être représenté sous la forme du quadrilatère de Desroche (Koulytchizky 1999). L'analyse structurale de la coopérative, que nous avons effectuée (Réseau concret de dialogue Figure 6) à partir de l'observation de relations individuelles, montre que les relations entre ces deux pôles sont relativement bien équilibrées. Au sein du noyau dirigeant notamment, directeur et président, administrateurs et cadres ont de nombreuses relations, globalement symétriques (elles peuvent être individuellement asymétriques mais agrégées, elles s'équilibrent les unes avec les autres). Cette configuration est favorable à l'expression et au partage des différentes opinions, pratiques, contraintes, via différentes relations et dans un dialogue assez vivant.

Figure 6. Configuration interne de la coopérative, d'après Fournié 2016



Les observations montrent qu'au niveau du noyau décisionnel notamment (agriculteurs administrateurs et cadres salariés), chacun est reconnu dans son identité et dans son rôle au sein de l'organisation. Cette configuration plurielle interne, combinée avec celle de son réseau relationnel que nous aborderons après, donne la capacité à l'entreprise d'innover collectivement.

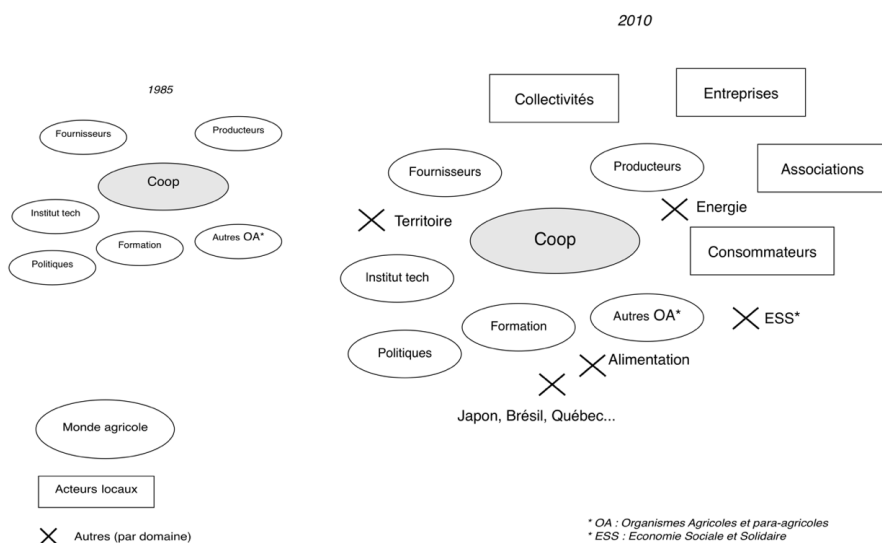
Il y a de plus un certain encastrement des relations professionnelles dans les relations personnelles. Cet encastrement est lié à la proximité géographique des individus qui sont amenés à se croiser régulièrement et à une proximité sociale notamment liée aux activités associatives et de loisirs. Ainsi, même si les conventions professionnelles prédominent au sein de l'organisation, les conventions domestiques, humaines sont perceptibles. Ce n'est pas anodin car c'est ainsi que la double identité, la dualité agriculteur / consommateur a pu s'exprimer "... *Quand on ne pouvait plus consommer ce qu'on produisait...* » rapporte un administrateur. Ce regard domestique a intéressé, a trouvé écho auprès des autres acteurs de l'organisation et a pu se matérialiser dans l'initiative de la vente des produits du territoire.

4.1.2. Un acteur multiplexe aux réseaux diversifiés

A son origine, la coopérative était positionnée en amont de la production agricole. Ses dirigeants avaient essentiellement pour mission d'opérer et gérer l'approvisionnement des adhérents. Le périmètre d'activité de l'entreprise est inscrit dans ses statuts et cet ancrage territorial s'est progressivement renforcé et affirmé au travers d'une stratégie de développement économique de diversification des activités sur ce périmètre, en fonction des besoins exprimés sur le territoire et des opportunités qui se présentaient (Cointe 2016; Assens 2013; Toccaceli 2016; Olivier et Fournié 2016).

Cette diversification s'est accompagnée d'une diversification des réseaux de l'organisation, dépassant le monde agricole, comme en rendent compte les relations marchandes, professionnelles, de conseil, d'échanges d'expériences, relevées lors du travail de terrain. Au niveau local, des relations se sont tissées avec d'autres acteurs : entreprises, collectivités, clients, associations. Au niveau régional, les représentants de la coopérative sont en lien avec d'autres coopératives, des établissements techniques, de formation ou de recherche. Ils participent aux instances professionnelles agricoles traditionnelles mais aussi à des groupes de réflexions (think tank) qui s'intéressent notamment au développement local et territorial. Ils participent également à des réseaux nationaux et partagent leurs expériences avec des acteurs d'autres pays (Figure 7).

Figure 7. Diversification du profil relationnel (non exhaustif) de l'organisation coopérative



La coopérative présente une configuration interne et un profil relationnel qui la positionnent aux carrefours de différents mondes, de différentes problématiques, de différents acteurs. Elle a activée cette position en prenant concrètement un rôle de médiation, de synthèse et de hiérarchisation au sein du réseau sociotechnique sous tendant le nouveau système alimentaire territorialisé.

Ainsi malgré un ancrage et des relations agricoles et territoriales fortes qui auraient tendance à la contraindre, l'organisation n'est pas enfermée sur sa profession et son territoire. Les interactions avec le monde extérieur sont suffisantes et suffisamment diversifiées pour offrir à la coopérative une large perspective de l'environnement dans lequel elle évolue et dans lequel elle doit trouver une place pour vivre et survivre. Dans un contexte économique et politique menaçant pour la coopérative, pour ses adhérents voire pour le territoire, c'est cette configuration, caractérisée par une multi-appartenance et une multiplexité, qui permet à

l'entreprise d'une part de capter les changements, les informations, les opportunités qui se présentent et d'autre part d'accéder à des ressources et des compétences différenciées. C'est cette configuration interne et externe qui lui confère ses capacités d'adaptation et d'innovation.

4.2. Intermédiaires conventionnels et intermédiaires de l'ombre

Dans un réseau social, tout entité qui entretient une relation avec deux autres est potentiellement intermédiaire. Le basculement de la position sociale dans un rôle actif au sein du réseau dépend des traductions et des médiations qui passent par lui.

Parmi les intermédiaires identifiés dans le système étudié, nous avons déjà évoqué la figure centrale du boucher et du magasin : intermédiaires techniques dans la transformation du produit, intermédiaires relationnels intervenant à la frontière entre les mondes de la production et de la consommation. Leur tâche n'est pas aisée, car à cette frontière se négocient, s'ajustent, s'expriment les stratégies des acteurs amont et aval, potentiellement antagonistes. Pour survivre, les intermédiaires doivent entretenir une dynamique faisant converger leurs partenaires, construire des accords, même (souvent) partiels. La reconnaissance de son rôle est alors primordiale dans la cohésion globale du système, elle révèle la traduction de l'intermédiaire en acteur et renforce le réseau.

Les acteurs qui ont une position et peuvent revêtir un rôle d'intermédiaire dans le réseau sont nombreux, mais ne sont pas toujours reconnus comme tels. Comme nous l'avons évoqué, beaucoup travaillent dans l'ombre comme les salariés (techniciens, vendeurs, caissières...), les prestataires (abattoirs, transporteurs...), les cuisinier(e)s du foyer... Si cette discrétion peut leur permettre individuellement de tirer avantage de leur position, cette invisibilité peut également nuire à la solidité du réseau : un maillon non régulé peut prendre du pouvoir informel, un maillon discret mais essentiel peut disparaître sans préavis etc. Les espaces d'intermédiation sont des points de vulnérabilité du réseau.

La notion d'intermédiaire n'est pas inconnue aux approches des filières agroalimentaires, elle apparaît même de façon abondante dans les discours. La position oligopolistique de certains et le pouvoir qui en émane, est dénoncé par les autres acteurs économiques (Coop de France 2009) et nourrit les argumentaires soutenant les circuits courts et la recherche de meilleure rémunération des producteurs. Or la nomination « intermédiaire » est relative, c'est une position de second plan, qui se définit en creux, en retrait ou en opposition par rapport aux « acteurs ».. Ainsi, collecteurs, transformateurs, distributeurs, commerçants apparaissent comme acteurs secondaires de la relation producteur-consommateur. Pourtant, ils ont un rôle déterminant dans les orientations des systèmes agroalimentaires, comme ont pu avoir les industries agroalimentaires dans l'émergence et la diffusion de nouvelles pratiques agricoles, via des cahiers de charge, des référentiels qualité, touchant la sécurité alimentaire ou les aspects environnementaux dans les années 90 et rarement porté à la connaissance du grand public (Margetic 2014). Il nous apparaît important de questionner le rôle sociotechnique de ces intermédiaires, la configuration sociale dans laquelle ils développent leur activité, leur profil relationnel, parfois déconnecté des acteurs locaux (Billion et al. 2016) pour comprendre leur stratégie. La volonté d'exclusion des intermédiaires dans les dynamiques de circuits courts reflète l'échec de leur intéressement, leur enrôlement (et leur reconnaissance) autour d'une problématique de durabilité partagée.

Conclusion

Notre recherche s'est développée à partir de questionnements de terrain, exprimés par des acteurs agroalimentaires qui souhaitaient comprendre les dynamiques dans lesquelles ils étaient engagés. Nous ne sommes pas rentrés dans les débats de définition et de hiérarchisation des enjeux de durabilité, largement investis dans d'autres arènes pour nous intéresser à la manière dont les acteurs sont capables de saisir et d'intégrer ces enjeux, c'est à dire à leurs capacités d'innovation et de changement.

Le processus d'innovation étudié est bien le résultat d'une hybridation de différents systèmes agroalimentaires et d'une reconfiguration des réseaux sociotechniques. L'innovation n'est pas apparue ex nihilo mais a pris appui sur des acteurs, des acquis, des normes, des expériences antérieurs tout en en faisant évoluer d'autres. Cela permet aux acteurs *"de ne pas renégocier toutes leurs modalités d'action et d'interaction avant d'agir conjointement"* (Gagneur 2010 p. 301) : le changement collectif prend appui sur des constances.

La configuration sociale des réseaux dans lesquels les acteurs sont encastés et leur position au sein de ses réseaux permettent de lire et de comprendre leurs représentations et leurs stratégies. Stratégie et réseau se co-construisent et évoluent ensemble dans une mouvement itératif. La dynamique que nous avons étudiée rend compte que l'acceptabilité du changement d'un acteur ne dépend pas seulement de ses caractéristiques et de ses propres intérêts, elle est sociale et dépend de l'acceptabilité du changement par les acteurs avec lesquels il est en relation, ce qui nous amène à parler d'intéressement encasté.

Au travers notre étude, la figure de la coopérative, médiatrice, traductrice, dans ses dimensions sociales et cognitives est apparue être un marqueur fiable de l'état des relations et des dynamiques du système agroalimentaire. Elle a révélé des informations *« déterminantes pour connaître les variables d'états des systèmes »* Colonna et al. (2011 p.72). La figure de l'intermédiaire, humain ou non humain, est régulièrement mobilisée dans la littérature scientifique (Howells 2006, Steyart et al. 2016, Polge 2015), mais rarement consolidée mis à part les travaux autour des objets-frontières (Vinck 2009). Au-delà de cette recherche et à l'image d'analyses construites à partir d'objets (Villemaine 2016 et 2017), nous nous interrogeons sur ce que les entités intermédiaires peuvent révéler et nous permettent de saisir des dynamiques et des états des mondes sociaux dans une société en mouvement.

Bibliographie

AKRICH M., CALLON M. et LATOUR B. (dir.), 2006, *Sociologie de la traduction : Textes fondateurs*. Nouvelle édition [en ligne], Paris, Presses des Mines, 2006, 401 p. Consulté le 14 avril 2016). (Polge s. d.). ISBN : 9782356710239.

AKRICH M., CALLON M. et LATOUR B., 1988a. A quoi tient le succès des innovations? 1: L'art de l'intéressement, Gérer et comprendre, Annales des Mines, 11, pp. 4-17.

AKRICH M., CALLON M. et LATOUR B., 1988b. A quoi tient le succès des innovations? 2 : Le choix des porte-paroles, Gérer et comprendre, Annales des Mines, 12, pp. 14-29.

ALESSANDRIA V., 2013, *Étude des coordinations socio-économiques dans les circuits viande de proximité en Midi-Pyrénées*. Projet Interval, rapport de stage Fermes de Figeac – Eplefpa Rodez, Master Université polytechnique de Madrid, Espagne, 108p.

ASSENS C., 2013. « Entre territoire et marché ». *Revue française de gestion*, no 230 (avril): 35-54.

BARNIER M., 2009, *Renforcer le lien entre agriculteurs et consommateurs, Plan d'action pour développer les circuits courts*, avril 2009, Ministère de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Pêche, 4 p.

BILLION C., BARITAUX V., LARDON S. et LOUDIYI S., 2016. Les acteurs de la distribution, quel rôle dans la gouvernance alimentaire territoriale ? in MUNDLER P. et ROUCHIER J., *Alimentation et proximités, Jeux d'acteurs et territoires*, Dijon, Educagri coll. Transversales, pp. .

BONNASSIEUX A. & TRIBOULET P. (eds.), 2012. Les relations entre experts, chercheurs et acteurs associatifs face au développement des organisations collectives d'agriculteurs dans les filières agricoles ? *Les Cahiers des Ateliers de dialogue Recherche-Action-Expertise*, Cahier n°1, MSHS-T / INRA, Toulouse, 54 p.

BURT R. S. 1995. Le capital social, les trous structuraux et l'entrepreneur. *Revue française de sociologie* 36 (4): 599-628. <https://doi.org/10.2307/3322448>.

CALLON M., 1986. Éléments pour une sociologie de la traduction : la domestication des coquilles St-Jacques et des marins pêcheurs dans la baie de St. Brieuc, *L'Année Sociologique*, numéro spécial, *La sociologie des Sciences et des Techniques*, 36, pp. 169-208.

CALLON M., LASCOUMES P. et BARTHE Y., 2001. *Agir dans un monde incertain. Essai sur la démocratie technique*, Paris, Le Seuil, 358 p

CALLON M. et FERRARY M. 2006. Les réseaux sociaux à l'aune de la théorie de l'acteur-réseau. *Sociologies pratiques*, no 13: 37-44. <https://doi.org/10.3917/sopr.013.0037>.

CALLON M. 1991. Réseaux technico-économiques et irréversibilités. In in BOYER R., CHAVANCE B. et GODARD O., *Les figures de l'irréversibilité en économie*, pp. 195-230. EHESS.

CHABROL D. et MUCHNIK J. 2011. Consumer skills contribute to maintaining and diffusing heritage food products ; *Anthropology of food*, no 8 (mai).

<http://journals.openedition.org/aof/6847>.

CHIFFOLEAU Y. 2012. Circuits courts alimentaires, dynamiques relationnelles et lutte contre l'exclusion en agriculture. *Économie rurale*. Agricultures, alimentations, territoires, no 332 (novembre): 88-101. <https://doi.org/10.4000/economierurale.3694>.

COINTE B., 2016. « Le tarif d'achat photovoltaïque comme outil d'innovation territoriale : l'exemple des Fermes de Figeac ». *VertigO - la revue électronique en sciences de l'environnement*, Volume 16 Numéro 1 (avril). <https://doi.org/10.4000/vertigo.17040>.

COLONNA P. FOURNIER S., TOUZARD J. M., ABECASSIS J., BROUTIN C., CHABROL D., CHAMPENOIS A., et al. 2011. 4 - Systèmes alimentaires. In *Pour une alimentation durable. Réflexion stratégique duALIne*, pp. 79-108. Éditions Quæ. <https://www.cairn.info/pour-une-alimentation-durable--9782759216703-p-79.htm>.

COMELIAU C., 2013. Thèses interdisciplinaires, Amateurisme ou exigence fondamentale, in HUNSMANN M. & KAPP S., *Devenir chercheur. Écrire une thèse en sciences sociales*, Paris, EHESS, pp. 81-85.

CORNU P., 2013. Mémoire et actualité de la fondation du département SAD de l'INRA, Pour une épistémologie historique de la question agraire à l'époque contemporaine, 2012, extrait et adaptation du mémoire de HDR, *Pour une épistémologie historique de la "question agraire" à l'époque contemporaine (19^e-20^e siècles)*, sous la tutelle de MAYAUD J. L., Université Lyon 2, 12 décembre 2012.

COOP DE FRANCE, 2009, Discours du Président Philippe Mangin au Congrès 2009, Coop de France.

DARRE J. P. 1997. Une condition de la recherche-action : la coopération sur la problématique et son évolution. *La recherche-action*, 1997, 177-182. <http://agris.fao.org/agris-search/search.do?recordID=LV2016024245>.

DEGENNE A. et LEMEL Y. 2006. *Sociologie des comportements intentionnels*. Collection « Economie et statistiques avancées ». Paris: Economica.

DUBUISSON-QUELLIER S. et LAMINE C.. 2003. Faire le marché autrement. L'abonnement à un panier de fruits et de légumes comme forme d'engagement politique des consommateurs. *Sciences de la Société*, no 62: 144-67.

ESNOUF C. RUSSEL M. et BRICAS N., 2011. *Pour une alimentation durable. Réflexion stratégique duALIne*. Matière à débattre et décider. Versailles: Editions Quæ. <https://www.cairn.info/pour-une-alimentation-durable--9782759216703.htm>.

FAURE G., 2012. La Recherche Action, in Bonnassieux et Triboulet (eds.), *Cahier des Ateliers de Dialogue Recherche-Action-Expertise, I*, Toulouse : MSHST-INRA, p. 17-22.

FOURNIE S., 2012. Chemin d'une recherche action pour le développement de coopérations locales autour des circuits alimentaires territorialisés, in Bonnassieux et Triboulet (eds.), *Cahier des Ateliers de Dialogue Recherche-Action-Expertise, I*, 33-42. <https://prodinra.inra.fr/record/188153>

FOURNIE S., 2016. *Construction sociotechnique et relationnelle d'une gouvernance alimentaire territoriale*. Thèse en Sciences Sociales soutenue à l'Institut Agronomique, Vétérinaire et Forestier de France sous la direction de M. Barbier et Y. Chiffolleau, 344p.

GAGNEUR C. A., 2010. *Rencontres et interactions au fil du travail, sources de développement*. Thèse en Sciences de l'éducation sous la direction de MAYEN P., Université de Bourgogne – Agrosup Dijon, 337p.

GROSSETTI M. et BARTHE J. F., 2008. Dynamique des réseaux interpersonnels et des organisations dans les créations d'entreprises. *Revue française de sociologie* 49 (3): 585-612. <https://doi.org/10.3917/rfs.493.0585>.

KOULYTCHIZKY S., 1999. Le quadrilatère d'Henri Desroche revisité, *Recma – Revue Internationale de l'Économie Sociale* n°272, 2e trimestre (avril) 1999, pp. 77-85.

LAHIRE B., 2007. *L'homme pluriel: les ressorts de l'action*. Pluriel. Paris: Hachette Littératures.

LAZEGA E., 1994. « Analyse de réseaux et sociologie des organisations ». *Revue française de sociologie* 35 (2): 293-320. <https://doi.org/10.2307/3322036>.

LE VELLY R., 2002. La notion d'encastrement : une sociologie des échanges marchands. *Sociologie du Travail* 44 (1): 37-53. [https://doi.org/10.1016/S0038-0296\(01\)01199-2](https://doi.org/10.1016/S0038-0296(01)01199-2).

MALASSIS L., 1993 (ed. 2002). *Nourrir les hommes*. Paris: Flammarion.

MARGETIC C., Des industries agroalimentaires françaises face à des enjeux majeurs, *L'Information géographique* 2014/4 (Vol. 78), p. 27-47. DOI 10.3917/lig.784.0027

MERCKLE P., 2011. *Sociologie des réseaux sociaux*. Edition Puf, Paris, La Découverte, coll. Repères, 128 p.

OLIVIER D. et FOURNIÉ S., 2016. La coopérative Fermes de Figeac, de l'agriculture aux énergies renouvelables in DRAPERI J. F. et LE CORROLLER C., *S'inspirer du succès des coopératives*, DUNOD, pp. 85-99.

NAY O. et SMITH A. (dir), 2002. *Le gouvernement du compromis Courtiers et généralistes dans l'action politique*, Paris, Economica, 237p.

OLIVIER DE SARDAN J. P., 1995. *Anthropologie et développement, Essai en socio-anthropologie du changement social*, Marseille APAD, Paris Karthala, 1995, (Hommes et sociétés). In TREMBLAY Jean Marie, version de la collection "Les classiques en sciences sociales" de l'Université du Québec à Chicoutimi, page consultée le 11 juillet 2014. http://classiques.uqac.ca/contemporains/olivier_de_sardan_jean_pierre/anthropologie_et_developpement/anthropo_et_devel.html

POLGE E., 2015. *Développement et gouvernance des territoires ruraux. Une analyse des dynamiques d'interaction dans deux dispositifs institutionnels en Amazonie brésilienne*. Thèse en Sciences de l'Homme et Société – Economie soutenue à l'Institut des Sciences et Industries du Vivant et de l'Environnement (AgroParisTech) sous la direction d'A. TORRE et M. PIRAUX, 258 p.

PRETE G., 2010. *Les intermédiaires du risque. Recherche, alerte, surveillance : mobilisations scientifiques face aux introductions de pathogènes de quarantaine en agriculture*, Thèse de Sociologie, Institut d'Études Politiques de Paris, 415 p.

RASTOIN J. L., 2006, Vers de nouveaux modèles d'organisation du système agroalimentaire ? Approches stratégiques. Séminaire de recherche *Produits de terroir, filière qualité et développement*, MSH-M, Montpellier, 22 juin 2006, version du 26/10/06.

<https://www.msh->

[m.fr/IMG/nouveaux_modeles_d_organisation_du_systeme_agroalimentaire.pdf](https://www.msh-m.fr/IMG/nouveaux_modeles_d_organisation_du_systeme_agroalimentaire.pdf), consulté le 12 septembre 2018.

RASTOIN J. L. et GHERSI G., 2010. *Le système alimentaire mondial. Concepts et méthodes, analyses et dynamiques*. Synthèses. Versailles: Editions Quæ. <https://www.cairn.info/le-systeme-alimentaire-mondial--9782759206100.htm>.

STEYAERT P., BARBIER M., CERF M., LEVAIN A, LOCONTO A. M.,. Role of intermediation in the management of complex sociotechnical transitions. *AgroEcological Transitions*, Wageningen University Research, 39 p., 2016. <hal-01470892>

TOCCACELI D., 2016. « From Farm Cooperation to Territory Building: A French Case Study ». *Italian Review of Agricultural Economics* 71 (1): 533-545-545. <https://doi.org/10.13128/REA-18670>.

VILLEMAINE R., 2016. *Le conseil agricole coopératif à l'épreuve de l'environnement. Une enquête en Champagne-Ardenne*. Thèse de doctorat de sociologie, Université de Bourgogne Franche-Comté, 534 p. hors annexes.

VILLEMAINE R., 2017. « Le productivisme agricole en images. Une analyse sociohistorique de couvertures illustrées de guides techniques (1959-2014) ». *Images du travail, Travail des images – Varia* | n° 4. La relation soignants/soignés à l'épreuve de l'image, Images du travail, Travail des images. Publié en ligne le 20 juin 2017.

VINCK D., 2009. « De l'objet intermédiaire à l'objet-frontière ». *Revue d'anthropologie des connaissances* Vol. 3, n° 1 (1): 51-72